

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre avril à 18H00,**

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Gardanne, régulièrement convoqué par convocation en date du 16 avril 2026, remplissant les conditions de quorum, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal en session ordinaire et sous la présidence de **Monsieur Hervé GRANIER**

*Membres en exercice : 17*

*Membres présents : 16*

*Membres Votants : 16*

**Membres Présents :**

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| - Monsieur Hervé GRANIER                 | - Monsieur Bruno PRIOURET  |
| - Madame Claire CAMPODONICO              | - Madame Angélique DAIZE   |
| - Monsieur Antonio MUJICA                | - Madame Gisèle CHEILAN    |
| - Madame Sandrine ZUNINO-GHOUGASSIAN     | - Madame Véronique PAGE    |
| - Madame Sophie CUCCHI-GILAS             | - Madame Magali SPANOCCHI  |
| - Madame Alexandra BESSI                 | - Madame Kafia BENSADI     |
| - Monsieur Vincent BOUTEILLE             | - Madame Marie-Ange CHAPPE |
| - Madame Murielle AKERKDOU DELMER PITEUX | - Madame Renée GAUVIN      |

**Membre(s) absent(s) excusé(s) avec pouvoir :**

**Membre(s) absent(s) excusé(s) sans pouvoir :**

- Monsieur Christian JEAN

**Membre(s) absent(s) non excusé(s) :**

**Votes : 16   Pour : 16   Contre : 0   Abstentions : 0   Blancs ou Nuls : 0**

**OBJET : APPROBATION DE L'ADHESION A L'UDCCAS 13 ET DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CCAS SIEGANT A SES INSTANCES**

**Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration**

Pour rappel, l'Union départementale des Centres communaux d'action sociale (UDCASS) des Bouches-du-Rhône a pour objectif de représenter les CCAS et de promouvoir l'action sociale communale, d'offrir un espace de partage d'expériences et d'échanges de pratiques professionnelles, de développer des partenariats et être le relais de l'Union Nationale des CCAS vers les adhérents. L'UDCASS est composé d'un Conseil d'administration qui est secondé par un Collège consultatifs de Directeurs et de CCAS adhérents.

A ce titre, il est proposé au Conseil d'administration de renouveler l'adhésion du CCAS de Gardanne à l'UDCCAS 13 et du fait de cette adhésion, d'autoriser la Vice-Présidente, Madame Campodonico, à siéger au sein des instances de l'UDCCAS 13 et notamment, de représenter le CCAS de Gardanne au sein de l'assemblée générale de l'UDCCAS 13.

**VISA**

**Vu** les statuts de l'Union Départementale des Centres Communaux et intercommunaux des Bouches du Rhône,

**Le Conseil d'Administration décide**

*Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,*

**DE CONFIRMER** l'adhésion du CCAS de Gardanne à l'UDCCAS13 ;

**DE DÉSIGNER** la Vice-présidente, Madame Campodonico, comme représentant(e) du CCAS de Gardanne, lui donner mandat pour siéger dans les instances de l'UDCCAS13 et lui donner pouvoir pour y voter au nom du CCAS à l'assemblée générale de l'UDCCAS13 des Bouches du Rhône.

**D'AUTORISER** le Président à procéder à la signature de la présente délibération ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

**Le Président du CCAS**  
**Hervé GRANIER**



Transmise au contrôle de légalité le : **30/04/2026**  
Reçu en S/Préfecture le : **04/05/2026**  
Publiée le : **- 7 MAI 2026**

Le CCAS ne disposant pas de site internet, les délibérations du Conseil d'administration sont publiées sur le site internet de la commune de Gardanne, à l'adresse suivante : <https://www.ville-gardanne.fr/deliberations-du-conseil-d-administration-du-ccas/>

*En application des articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille. Le requérant peut également saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*